



## ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

LE LUNDI 31 MARS à 18H30

### **HUIS CLOS**

1. Procédure disciplinaire à charge d'un agent – Audition devant le Conseil Communal.

### **TRAVAUX**

2. Rapport annuel 2013 du conseiller en énergie
3. Rétrocession de la voirie du lotissement créé à la rue Letor et dénommée rue d'Anzin – Adoption provisoire.
4. Rue Saint-Antoine : Incorporation d'une partie de parcelle privée cadastrée - Section B 1044c103 pie dans le domaine public.

### **MOBILITE**

5. Règlement complémentaire sur le roulage – Rue de l'Alliance à Boussu-Bois - Création de passage pour piétons.
6. Règlement complémentaire sur le roulage – Emplacement pour personne handicapée PMR Rue des Postes 41,7301 Hornu.
7. Règlement complémentaire sur le roulage dans la rue d' Hanneton – Création d'un stationnement et d'un aménagement pour limiter la vitesse des véhicules.
8. Règlement complémentaire sur le roulage – Hornu – Le rond point formant le carrefour entre les rues de la Chapelle et l'Avenue Biesmans – Création d'un aménagement pour limiter la vitesse des véhicules.
9. Règlement complémentaire sur le roulage – Interdiction de stationner côté impair de la rue de l'Alliance le long du numéro 119, sur une distance de 5m.
10. Règlement complémentaire sur le roulage – Emplacement pour personne handicapée PMR – Rue De Mot, 23, à 7301 Hornu.
11. Route régionale N549 - Rue de Dour- Traversée de Boussu - Règlement complémentaire communal de la circulation routière - Zone 30 - Abords d'écoles signalées au moyen de panneaux à messages - Approbation du projet d'arrêté ministériel.

## REGIE FONCIERE

12. Site GOSSUIN – Approbation du projet d'acte.

## FINANCES – RECETTE – TAXES

13. Remboursement d'une encaisse du service Etat Civil - Quitus Encaisses en numéraires servant de fonds de roulement aux membres du personnel communal.
14. Répartition d'un montant de 7.000€ du subside « Sport » inscrit au budget de l'exercice 2014 (Art 764/33202.2014 Subsidés pour les associations. A répartir 7.600€).
15. Répartition du subside « Education populaire et arts» inscrit au budget de l'exercice 2014 (Art 763/33202.2014 Subsidés pour les associations. A répartir 35.750€).
16. Répartition du subside « jeunesse » inscrit au budget de l'exercice 2014 (Art 761/33202.2014 Subsidés pour les associations. A répartir 2.550€).
17. Article 18 du Plan de Cohésion sociale - Situation 2013 : Approbation du rapport financier.
18. Prorogation de l'adhésion à l'IRSI.

## MARCHES PUBLICS

19. Marché public de travaux – Aménagement des abords des ateliers communaux – Phase 2 Approbation du projet modifié et détermination du mode de passation du marché.
20. Marché public de fournitures – Acquisition de cellules columbariums Approbation du projet modifié et détermination du mode de passation du marché.

## GROUPEMENTS PATRIOTIQUES

21. Octroi d'un subside à l'association reconnue « Groupe de la Mémoire ».

## SPORTS

22. Adhésion 20104, 20105 et 2016 de la commune de Boussu au Panathlon Wallonie-Bruxelles.

## ADMINISTRATION GENERALE

23. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

**24. Assemblée Générale d'ORES Assets – Désignation des représentants communaux.**

**25. IRSIA – Assemblée Générale du 02 avril 2014**

## **COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.**

### **Communications de la tutelle.**

1. La délibération du Conseil Communal de BOUSSU du 18 décembre 2013 relative à la modification du statut pécuniaire des grades légaux est approuvée.
2. La délibération du Conseil Communal de BOUSSU du 18 décembre 2013 relative à la modification du statut administratif des grades légaux est approuvée.
3. La délibération du Conseil Communal de BOUSSU du 18 décembre 2013 relative à la modification du statut administratif et du règlement de travail en ce qui concerne le régime disciplinaire du personnel non enseignant est approuvée.
4. La délibération du Conseil Communal de BOUSSU du 18 décembre 2013 relative à la modification du statut administratif du personnel communal non enseignant en ce qui concerne l'évaluation des membres du personnel et des grades légaux est approuvée.
5. La délibération du Conseil Communal de BOUSSU du 18 décembre 2013 relative à la modification du statut administratif du personnel communal non enseignant en ce qui concerne les commissions de sélection est approuvée.
6. La délibération du Conseil Communal de BOUSSU du 18 décembre 2013 relative à la modification du statut administratif du personnel communal non enseignant en ce qui concerne l'inaptitude professionnelle est approuvée.

### **Diverses Ratifications de factures.**

## **HUIS CLOS**

1. **Mise en disponibilité d'un agent communal pour cause de maladie à partir du 06/02/2014 (M-P. B).**
2. **Mise en disponibilité d'un agent communal pour cause de maladie à partir du 09/01/2014 (E.D.).**
3. **Désignation d'un agent communal en qualité de chef de division A3 f.f. et octroi d'une allocation pour fonction supérieure du 01/04/2014 au 30/09/2014 (Y.M).**
4. **Ratification des désignations des intérimaires et temporaires.**
5. **Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une directrice d'école à partir du 19/12/13 (B S).**